

Je respecte le droit d'auteur



Le droit d'auteur ?*
Qu'est-ce que c'est ?

C'est une loi, un droit qui appartient à tous ceux qui créent des textes, dessins, photographies, vidéos. Cela protège leur travail

Concrètement ça veut dire quoi ?

Cela veut dire que tu ne peux pas utiliser un document, une image etc. sans avoir vérifié que le droit d'auteur t'y autorise.

Comment le savoir ?

Tu dois aller dans les mentions légales* du site web rubrique "propriété intellectuelle"

Il faut aussi que tu regarde le type de licence qui est associé: le copyright* ou la creativ commons*

Et pour les images ?

Il faut que tu t'assures qu'elles soient "libres de droit"*

Comment ?

Tu peux aller dans Google images et sélectionner "outils de recherche" - "Droits d'usage" - "réutilisation autorisée"

Il existe aussi des "banques d'images"* qui proposent des images gratuites et libres de droits

Pixabay ou photos for school sont des banques d'images par exemple

Y a-t-il des exceptions ?

Oui

Il y a l'exception pédagogique. Elle te permet d'utiliser un document sans demander l'autorisation de son auteur dans le cadre d'un travail scolaire

MAIS

Tu dois **TOUJOURS** citer l'auteur et la source de chaque œuvre utilisée

DONC

Chaque travail que je réalise doit obligatoirement comporter les sources de **TOUS** les documents que j'ai utilisés ?

C'est exact

C'est ce que l'on appelle une **BIBLIOGRAPHIE***

Elle nous permet de vérifier si tu as ou non plagié. Autrement dit si tu t'es approprié le travail de quelqu'un d'autre.

Lexique

Banque d'images : galerie qui regroupe plusieurs milliers de photographies, d'images et d'illustrations.

Bibliographie : liste des documents utilisés dans le cadre d'un travail de recherche.

Copyright : droit que se réserve un auteur pour protéger son œuvre. Il est symbolisé par le sigle ©. On peut aussi trouver la mention « Tous droits réservés ». Attention, l'absence du copyright ou de la mention « Tous droits réservés » ne signifie pas que l'œuvre n'est pas protégée par le droit d'auteur.

Droit d'auteur : droit qui porte sur les œuvres de l'esprit (écrits, photos, partitions, logiciels, etc.) et qui donne à l'auteur la propriété exclusive sur sa création.

Libre de droits : les images libres de droits sont des œuvres de l'esprit dont la diffusion et la modification sont libres et gérées par des licences qui permettent de limiter leur utilisation ou leur diffusion (comme les licences Creative Commons par exemple).

Licences Creative Commons : les licences Creative Commons sont moins restrictives que le droit d'auteur. Selon différentes options (6 en tout) elles permettent d'utiliser et/ou de modifier plus ou moins une œuvre.

Mentions légales : informations obligatoires sur tout site internet. Elles sont le plus souvent accessibles par un lien situé tout en bas ou tout en haut du site en question. On y trouve notamment le nom de l'auteur, l'éditeur, l'adresse du siège social, l'hébergeur, une adresse mail de contact etc.

Propriété intellectuelle : ensemble des droits exclusifs liés aux créations intellectuelles : invention, œuvres littéraires et artistiques, dessins, modèles, noms et images utilisés dans le commerce.

A retenir :

Chaque œuvre, chaque contenu que tu trouves que cela soit un livre, un site internet, une image, une œuvre d'art etc. **est protégé par le droit d'auteur.**

C'est pour cela que tu dois **t'approprier les informations** de chaque document et que tu ne peux te contenter de faire du "copié-collé".